L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, 3 JUIN, 1884. 57eme Annee.

Ventes pour Taxes d'État de Propriétés Foncières.

L'ÉTAT DE LA LOUISIANE vs LES DÉBITEURS DÉLINQUANTS DE TAXES — PAROISSE D'ORLÉANS, QUATRIÈME DISTRICT.

En vertu du pouvoir dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'État de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la maison de Cour où siège la Cour Civile du District de la dite paroisse, située dans le [illegible] Antoine, Deuxième District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., samedi, le 14ème jour de juin, A. D. 1884, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dues à l'État de la Louisiane, à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre au paiement des taxes assessées dans l'année 1881, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de Décembre, 1881, au taux de 2 pour cent par an jusqu'à complet paiement, et tous les frais.

Les noms des débiteurs délinquants, le montant des taxes dues par chacun sur l'assessment de la dite année, et la propriété foncière assessée à chacun, pour être offerte en vente, sont comme suit, à savoir :

JOS. [illegible]

ABEL, CASPAR—Taxe de 1881, montant à $22 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 90, borné par les rues Première, Annonciation, Laurel et Philip; la dite portion de terre mesure 60 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de [illegible] pieds.

[illegible], C. E.—Taxe de 1881, montant à 60c
Une certaine portion triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tonti, Melpomène et Thalia, désignée comme une portion triangulaire de l'îlet No. 463 du dit district.

ADAMS, THOS. A.—Taxe de 1881, montant à $36 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 19?, borné par les rues [illegible], Coliseum, Prytania et Sixième; la dite portion de terre mesure 127 pieds de face à la rue Quatrième sur 214 pieds de profondeur, [illegible] l'encoignure des rues Quatrième et Prytania.

[illegible] AMANDA, B.—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Quatrième, St. David et Liberté, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 214; le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur [illegible] pieds de profondeur.

[illegible], J. M.—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Troisième et Deuxième, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 36; le dit lot No. 8 mesure 26 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de 125 pieds.

[illegible], JOS. M.—Taxe de 1881, montant à $1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Baronne, [illegible], Troisième et Deuxième, désignée comme [illegible] portion du lot No. 10 de l'îlet [illegible], la dite arrière portion du lot No. 12 mesure 26 pieds de face sur une profondeur de [illegible].

[illegible], HENRY.—Taxe de 1881, montant à $38 00
[illegible] certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues [illegible], Neuvième, Levée et Harmony, désignés comme lots Nos. 1, 8 et 9 de l'îlet No. 14; le dit lot No. 1 mesure 21 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 97 pieds, lots 8 et 9 mesurent 71 pieds chaque de face à la rue Water sur 90 pieds de profondeur, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Water et Neuvième.

[illegible], HENRY—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, [illegible], Neuvième et Huitième, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 20; le dit lot No. 9 mesure 26 pieds de face à la rue Levée sur 100 pieds de profondeur.

[illegible]WOOD, THOS. R.—Taxe de 1881, montant à ......[illegible]
Une certaine portion d'un îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues [illegible], Rocheblave, Thalia et Melpomène, désignée comme une portion de l'îlet No. 465.

[illegible], PATK.—Taxe de 1881, montant à 45c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dupré, Gayoso, [illegible] et Melpomène, désigné comme îlet No. [illegible].

[illegible], E.—Taxe de 1881, montant à $6 00
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dryades, [illegible], St. Denis, Washington et [illegible], désignée comme une moitié du lot No. [illegible] de l'îlet No. 279, la dite moitié du lot No. 19 mesure [illegible] pieds de face à la rue Dryades sur [illegible] de profondeur.

[illegible], SUC. THOS.—Taxe de 1881, montant à $6 00
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Ste. Marie, Coliseum et St. André, désignée comme une portion du lot No. 30 de l'îlet No. 204, la dite portion du lot No. 30 mesure [illegible] pieds de face à la rue St. André sur [illegible] pieds de profondeur.

[illegible]LERY, SUC. Mme J.—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Septième, [illegible], Constance et Huitième, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 117; le dit lot No. 3 mesure [illegible] pieds de face à la rue Septième sur [illegible] pieds de profondeur.

BADON, ELIZA—Taxe de 1881, montant à $16 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dryades, [illegible], St. Denis et Première, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 272; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Dryades sur 112 pieds de profondeur. Le dit lot [illegible] l'encoignure des rues Dryades et Première.

[illegible], EDW'D—Taxe de 1881, montant à $8 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues [illegible], St. Thomas, Dryades et Troisième, désigné comme lot No. 21 de l'îlet No. 272; le dit lot No. 21 mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 120 pieds de profondeur.

[illegible] (HÉRITIERS) MARIE—Taxe de 1881, montant à $4 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. André, St. Thomas, Chippewa et Joséphine, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 67; le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue St. André sur 98 pieds de profondeur.

[illegible], HENRY—Taxe de 1881, montant à $8 00
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, [illegible], Joséphine et Jackson, désigné comme un demi du lot No. 8; le dit demi du lot No. 8 mesure 15 pieds de face à la rue Joséphine sur 90 pieds de profondeur.

BREDOW, RICHARD—Taxe de 1881, montant à $30 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Constance, Magazine, Première et Philippe, désigné comme lot G de l'îlet No. 139; le dit lot G mesure 30 pieds de face à la rue Philippe sur 127 pieds de profondeur.

BELL, Vve WALTER C.—Taxe de 1881, montant à $30 40
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Constance, Magazine, Jackson et Joséphine, désignée comme une portion du lot No. 13 de l'îlet No. 135, la dite portion du lot No. 13 mesure 63 pieds de face à la rue Magazine sur 76 pieds de profondeur.

BEVENINGER, SUC. WM.—Taxe de 1881, montant à $16 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Laurel, Constance et Washington, désignés comme lots Nos. 26 et 27 de l'îlet No. 115, les dits lots Nos. 26 et 27 mesurent 58 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 100 pieds.

BOHLING, DAVID—Taxe de 1881, montant à $10 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Seconde, Annonciation et Laurel, désignés comme lots Nos. 25 et 26 de l'îlet No. 90, les dits lots Nos. 25 et 26 mesurent 62 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 125 pieds.

BOYLE, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $14 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Laurel, Constance et Quatrième, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 113; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 58 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Troisième et Laurel.

BAILEY, WALTER.—Taxe de 1881, montant à $8 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Laurel, Constance et Quatrième, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'îlet No. 113; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 58 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds.

BURKE, WM.—Taxe de 1881, montant à $7 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Félicité, St. Thomas, Chippewa et Ste Marie, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. 60; le dit lot No. 16 mesure 32 pieds de face à la rue St. Thomas sur une profondeur de 130 pieds.

BASIMIER, HY.—Taxe de 1881, montant à $10 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Huitième, Laurel et Septième, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 92; le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 110 pieds; le dit lot No. 8 forme l'encoignure des rues Annonciation et Huitième.

[illegible]GERY, JOS. M. et Vve—Taxe de 1881, montant à $8 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Septième, Annonciation et Sixième, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 93; le dit lot No. 1 mesure 32 pieds de face à la rue Laurel sur [illegible] 67 pieds; le dit lot No. 1 [illegible] des rues Laurel et Septième.

BURKE, SUC. PATK—Taxe de 1881, montant à 54c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tonti, Seconde, Miro et Première, désigné comme îlet No. 460; le dit îlet No. 460 mesure 203 pieds de face sur une profondeur de 200 pieds.

BURKE, SUC. PATK—Taxe de 1881, montant à 27c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tonti, Melpomène, Miro et Première, désigné comme îlet No. 461.

BELL, HENRY—Taxe de 1881, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Clara, Seconde et Willow, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 389; le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Troisième sur 100 pieds de profondeur.

BRILLER, JAMES—Taxe de 1881, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Septième, Annonciation, Chippewa et Huitième, désigné comme lot No. 20 de l'îlet No. 88; le dit lot No. 20 mesure [illegible] pieds de face à la rue Septième sur 126 pieds de profondeur.

BU[illegible], CATHERINE—Taxe de 1881, montant à $4 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Harmonie, Annonciation, Laurel et Neuvième. La dite portion de terre mesure 66 pieds de face à la rue Harmonie sur 71 pieds de profondeur.

BRADFORD, E. A.—Taxe de 1881, montant à 13c
Moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rendon, Hagan, Clio et Calliope, désigné comme une moitié de l'îlet No. 419.

COFFEY, Vve BERNARD B.—Taxe de 1881, montant à $9 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Annonciation, Sixième et Chippewa, désigné comme lot D de l'îlet No. 81; le dit lot D mesure 31 pieds de face à la rue Washington sur 100 pieds de profondeur.

CONRAD, C. M.—Taxe de 1881, montant à $8 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Seconde, Annonciation, Laurel et Première, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'îlet No. 90; les dits lots Nos. 12 et 13 mesurent chacun 26 pieds de face à la rue Seconde sur une profondeur de 120 pieds.

CARIE, HÉRITIERS JOHN—Taxe de 1881, montant à $8 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, St. Thomas, Troisième et Quatrième, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 49; le dit lot No. 3 mesure 31 pieds de face à la rue Rousseau sur 118 pieds de profondeur.

COATES, Mlle A. S.—Taxe de 1881, montant à $8 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Thomas, Chippewa, Quatrième et Troisième, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 60; le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue St. Thomas sur 118 pieds de profondeur.

CRANE, Mme A.—Taxe de 1881, montant à $7 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Sorapuru, Chippewa, Première et St. Thomas, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 60; le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face à la rue Sorapuru sur 68 pieds de profondeur.

COFFEY, Vve B. RYAN—Taxe de 1881, montant à $8 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pleasant, Constance, Laurel et Harmony, désigné comme lot No. 6 ou 16 de l'îlet No. 139, le dit lot No. 6 ou 16 mesure 40 pieds de face à la rue Pleasant sur 120 pieds de profondeur.

CAMPBELL, GEO. W.—Taxe de 1881, montant à 15c
Un quart d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Johnson, Thalia et Melpomène, désigné comme l'îlet No. 447.

CHASE, Mme FRANK—Taxe de 1881, montant à $8 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pleasant, Constance, Laurel et Toledano, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 121; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Pleasant sur 98 pieds de profondeur.

CURTIS, ASA—Taxe de 1881, montant à $12 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues [illegible], Magasins, Camp et Huitième, désignés comme lots Nos. 25 et 26 de l'îlet No. 154; les dits lots Nos. 25 et 26 mesurent 50 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 127 pieds.

CAIN, L. B.—Taxe de 1881, montant à $30 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Coliseum, St. Andrews, Joséphine et Prytania, désignés comme lots Nos. 30 et 35 de l'îlet No. 204; les dits lots Nos. 30 et 35 mesurent chaque 31 pieds de face à la rue Coliseum sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 30 forme l'encoignure des rues Coliseum et St. Andrew.

COLEMAN, ROBT.—Taxe de 1881, montant à $8 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Willow, Claiborne et Joséphine, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 306; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur.

CLEMENT, DENIS—Taxe de 1881, montant à $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Franklin, White and Joséphine, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 290; le dit lot No. 3 mesure 27 pieds de face à la rue Jackson sur 100 pieds de profondeur.

CONNORS, JOHN—Taxe de 1881, montant à 45c
Quinze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par rues Prieur, Johnson, Thalie et Melpomène, désignés comme l'îlet No. 447.

CAMPBELL, GEO. W.—Taxe de 1881, montant à 60c
Une portion d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Thalie et Melpomène, désignée comme une portion de l'îlet No. 447.

CONWAY, PETER—Taxe de 1881, montant à 60c
Une portion d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues White, Dupré, Thalie et Erato, désignée comme une portion de l'îlet No. 485.

CLARKE, Mme ELLEN B.—Taxe de 1881, montant à $8 00
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Dryades, St. Denis et Septième, désignée comme une portion du lot No. 12 de l'îlet No. 277; la dite portion du lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Sixième sur 100 pieds de profondeur.

CHRISTIANSON, HY.—Taxe de 1881, montant à $8 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clara, Quatrième, Magnolia et Washington, désignés comme lots Nos. 9, 10, 11, 12 et 13 de l'îlet No. 383; les dits lots Nos. 9, 10, 11, 12 et 13 mesurent 151 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 121 pieds; le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Clara et Quatrième.

CHRISTIANSON, HANS—Taxe de 1881, montant à $8 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Quatrième, Willow, Clara et Troisième, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'îlet No. 388; les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent, chaque, 32 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 127 pieds, le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Quatrième et Willow.

CHURCHILL, SUC. CHAS. H.—Taxe de 1881, montant à $10 00
Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St. André, Joséphine et St. Charles, désignée comme une portion des lots Nos. 18 et 19 de l'îlet No. 227; la dite portion des lots Nos. 18 et 19 mesure 14 pieds de face à la rue Carondelet sur 110 pieds de profondeur et la dite portion forme l'encoignure des rues Carondelet et St. André.

CONNELLY, THOS. M.—Taxe de 1881, montant à $14 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St. André, Ste. Marie et St. Charles, désigné comme lot No. 46 de l'îlet No. 230; le dit lot No. 46 mesure 30 pieds de face à la rue St. [illegible] sur une profondeur de 93 pieds.

CAIZZA, DOM.—Taxe de 1881, montant à $8 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Harmonie, Baronne et Pleasant, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'îlet No. 380; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 64 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 3 forme l'encoignure des rues Carondelet et Harmonie.

DUMAS, E. P.—Taxe de 1881, montant à 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Willow, Philip et Clara, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'îlet No. 391; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 56 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 90 pieds; le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Première et Willow.

DOWTY, SUC. SAMUEL—Taxe de 1881, montant à $75 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Sorapuru, Rousseau, St. Thomas et Philip, désignés comme lots Nos. 116, 117 et 120 de l'îlet No. 40; le dit lot No. 116 mesure 29 pieds de face à la rue Sorapuru sur une profondeur de 130 pieds; les dits lots Nos. 120 et 117 mesurent 66 pieds de face à la rue Sorapuru sur une profondeur de 150 pieds.

DAVIS, HENRY—Taxe de 1881, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Quatrième, Dryades, St. Denis et Troisième, désigné comme lot No. 19 de l'îlet No. 274, le dit lot No. 19 mesure 28 pieds de face à la rue Quatrième sur 127 pieds de profondeur.

DAVIS, Mme RACHEL—Taxe de 1881, montant à $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Dryades, St. Denis et Washington, désigné comme lot No. 20 de l'îlet No. 276; le dit lot No. 20 mesure 60 pieds de face à la rue Sixième sur 200 pieds de profondeur.

DESPEAUX, Mme CLARA—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Howard, Liberté et Jackson, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 326; le dit lot No. 13 mesure 27 pieds de face à la rue Joséphine sur 100 pieds de profondeur.

DUGGAN, THOMAS—Taxe de 1881, montant à $100 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Prytania, Coliseum et Philip, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'îlet No. 201; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 183 pieds de face à la rue Première sur 201 pieds de profondeur, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Première et Prytania.

DIAMOND, JOHN—Taxe de 1881, montant à $9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Conery, St. Charles, Prytania et Sixième, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 310; le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 120 pieds.

DORAN, Mme ALICE—Taxe de 1881, montant à $9 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Deuxième, St. David et Liberté, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 316; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Première sur 100 pieds de profondeur.

DONNELLY, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Baronne, Dryades et Troisième, désigné comme le lot No. 3 de l'îlet No. 281; le dit lot No. 3 mesure 31 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 100 pieds.

DANS, FRANCIS—Taxe de 1881, montant à $4 20
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Neuvième, Chippewa, Annonciation et Harmony, désignée comme une portion du lot No. 2 de l'îlet No. 85, la dite portion du lot No. 2 mesure 23 pieds de face à la rue Chippewa sur 115 pieds de profondeur.

DONALD, Mme SAMUEL—Taxe de 1881, montant à $34 00
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Laurel, Première et Philip, désignée comme une portion du lot No. 1 de l'îlet No. 90; la dite portion du lot No. 1 mesure 64 pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 130 pieds.

DOYLE, WM.—Taxe de 1881, montant à $7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Laurel, Constance et Troisième, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'îlet No. 112; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 60 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 120 pieds.

DORE, Mme JOHANNA—Taxe de 1881, montant à $4 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, Seconde, Water et Troisième, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 7, les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 51 pieds de face à la rue Levée sur 75 pieds de profondeur. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Levée et Seconde.

DONNELLY, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un lot et une portion d'un autre certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Thomas, Chippewa, St. André et Ste. Marie, désignés comme lot No. 8 et la moitié du lot No. 9 de l'îlet No. 60; le dit lot No. 8 et la moitié du lot No. 9 mesurent 45 pieds de face à la rue St. Thomas sur une profondeur de 110 pieds.

DONNELLY, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $10 00
Un lot et une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pleasant, Constance, Magasins et Harmonie, désignés comme lot No. 25 et la moitié du lot 24 de l'îlet No. 130, le dit lot No. 25 et la moitié du lot No. 24 mesurent 196 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds.

DONNELLY, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Huitième, Chestnut, Coliseum et Septième, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 197, le dit lot No. 13 mesure 32 pieds de face à la rue Huitième sur 125 pieds de profondeur.

DOWLING, MICHAEL—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Broad, White, Melpomène et Terpsichore, désigné comme l'îlet No. 449.

EXTERSTIEN, HY.—Taxe de 1881, montant à $15 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, St. David, Deuxième et St. Patrick, désignés comme lots Nos. 15, 16, 17 et 18, et B 11 de l'îlet No. 301; les dits lots Nos. 15, 16, 17 et 18 mesurent 124 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 196 pieds, le dit lot B 11 mesure 30 pieds de face à la rue Première sur 136 pieds de profondeur, le dit lot No. 15 forme l'encoignure des rues Première et St. David.

FISHEL, LOUIS—Taxe de 1881, montant à 15c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Gayoso, Dupré, Erato et Clio, désigné comme l'îlet No. 507; le dit îlet No. 507 mesure 319 pieds de face sur une profondeur de 280 pieds.

FISHEL, LOUIS—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Gayoso, Dupré, Calliope et Clio, désigné comme l'îlet No. 508, le dit îlet No. 508 mesure 267 pieds de face sur une profondeur de 290 pieds.

FISHEL, LOUIS—Taxe de 1881, montant à 60c
Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 434 borné par les rues Prieur, Johnson, Jackson et Première.

FOLGER, N. C.—Taxe de 1881, montant à $72 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Charles, Harmonie, Prytania et Plaisance, désigné comme le lot X de l'îlet No. 222, le dit lot X mesure 130 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 272 pieds; le dit lot X forme l'encoignure des rues St. Charles et Harmonie.

FORCHEIMER, SIMON—Taxe de 1881, montant à $45 00
Une portion de six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Philip, Constance et Première, désignée comme une portion des lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de l'îlet No. 133, la dite portion des lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6 mesure 48 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 127 pieds.

FORCHEIMER, SIMON—Taxe de 1881, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Philip, Constance et Première, désigné comme lot H de l'îlet No. 132; le dit lot H mesure 30 pieds de face à la rue Philip sur 127 pieds de profondeur.

FISHEL, LOUIS—Taxe de 1881, montant à 30c
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 445 borné par les rues Galvez, Johnson, Jackson et Première, désignés comme douze lots; les dits douze lots mesurent 183 pieds de face sur une profondeur de 290 par 290 pieds.

FULTON, JOHN E.—Taxe de 1881, montant à 9c
Un certain îlet triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tonti, Melpomène et Thalie, désigné comme l'îlet triangulaire No. 403.

FERRET, Mme FANNY—Taxe de 1881, montant à $46 00
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Deuxième, Carondelet et Première, désignés comme lots Nos. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 de l'îlet No. 245; les dits lots Nos. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 mesurent 303 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Baronne et Deuxième.

FINNERTY, MARY—Taxe de 1881, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Troisième, Dryades et St. Denis, désigné comme lot No. 20 de l'îlet No. 273; le dit lot No. 20 mesure 26 pieds de face à la rue Deuxième sur 110 pieds de profondeur.

FROMHERZ, JAS.—Taxe de 1881, montant à $10 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Sixième, St. Thomas et Washington, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 56; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue St. Thomas sur une profondeur de 110 pieds.

FROMHERZ, JNO.—Taxe de 1881, montant à $9 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Sixième, St. Thomas et Washington, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 56; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Chippewa sur 100 pieds de profondeur.

FISHER, LOUIS—Taxe de 1881, montant à $3 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Neuvième, Annonciation, Laurel et Huitième, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 91; le dit lot No. 13 mesure 27 pieds de face à la rue Neuvième sur 126 pieds de profondeur.

FRYE, GERARD, W.—Taxe de 1881, montant à $12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, Rousseau, Deuxième et Première, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 26; le dit lot No. 3 mesure 32 pieds de face à la rue Levée sur 140 pieds de profondeur.

FLOOD, EDMOND—Taxe de 1881, montant à $18 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, St. Philip, St. Thomas et Sorapuru, désignés comme lots Nos. 72 et 74 de l'îlet No. 45; les dits lots Nos. 72 et 74 mesurent 86 pieds de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 157 pieds, le dit lot No. 72 forme l'encoignure des Rousseau et Philip.

FISHEL, LOUIS—Taxe de 1881, montant à $4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Thomas, Huitième, Chippewa et Neuvième, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'îlet No. 55; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 50 pieds de face à la rue St. Thomas sur 80 pieds de profondeur, le dit lot No. 3 forme l'encoignure des rues St. Thomas et Huitième.

FOUCHER, FRANCIS E.—Taxe de 1881, montant à $20 00
Deux certains lots et une portion d'un autre certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues [illegible], St. André, Dryades et Joséphine, désignés comme lots Nos. 16, 17 et une moitié du lot No. 15 de l'îlet No. 269, les dits lots Nos. 16, 17 et la moitié du lot No. 15 mesurent 44 pieds de face à la rue Joséphine sur 125 pieds de profondeur, le dit lot No. 15 forme l'encoignure des rues Joséphine et Baronne.

FALLON, JAMES, No. 1—Taxe de 1881, montant à $1 20
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Septième, Huitième, Dryades et St. Denis, désignés comme lots Nos. 2, 3, 4 et 5 de l'îlet No. 278; les dits lots Nos. 2, 3, 4 et 5 mesurent 180 pieds de face à la rue Septième sur 160 pieds de profondeur.

FERRET, Mme FANNY—Taxe de 1881, montant à $20 00
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Seconde, Carondelet et Première, désignés comme lots Nos. 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 de l'îlet No. 246; les dits lots Nos. 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 mesurent 180 pieds de face à la rue Seconde sur une profondeur de 141 pieds; le dit lot No. 3 forme l'encoignure des rues Seconde et Carondelet.

FINNERTY, Mlles M. E. et J.—Taxe de 1881, montant à $3 30
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Seconde, Baronne, Dryades et Troisième, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 281, le dit lot No. 4 mesure 31 pieds de face à la rue Seconde sur une profondeur de 135 pieds.

FINNERTY, MARY E.—Taxe de 1881, montant à $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Seconde, Troisième, Dryades et St. Denis, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 273, le dit lot No. 5 mesure 25 pieds de face à la rue Seconde sur 110 pieds de profondeur.

FERNOW, CHS.—Taxe de 1881, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Harmonie, St. David, Pleasant et Liberté, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 300; le dit lot No. 2 mesure 25 pieds de face à la rue Harmonie, sur une profondeur de 100 pieds. Le dit lot No. 2 forme l'encoignure des rues Harmonie et St. David.

FITZPATRICK, WM. No. 1—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Clara, Willow et Philip, désigné comme lot No 7 de l'îlet No. 391; le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 91 pieds.

FISHEL, LOUIS—Taxe de 1881, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Harmonie, St. David, Pleasant et Liberté, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 300; le dit lot No. 3 mesure 25 pieds de face à la rue Harmonie sur 101 pieds de profondeur.

FOLEY, MICHAEL—Taxe de 1881, montant à $7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Howard, Quatrième, Liberté et Troisième, désignés comme lots Nos. 15 et 14 de l'îlet No. 321; les dits lots Nos. 14 et 15 mesurent 60 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de 90 pieds. Le dit lot No. 15 forme l'encoignure des rues Howard et Quatrième.

FIELD, F. P.—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Howard, Première et Washington, désigné comme lot No. 87 de l'îlet No. 340; le dit lot No. 87 mesure 112 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 200 pieds.

FISHEL, LOUIS—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dorgenois, Broad, Melpomène et Thalie, désigné comme îlet No. 482.

FISHEL, LOUIS—Taxe de 1881, montant à 60c
Une portion d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues White, Dupré, Erato et Thalie, désignée comme la moitié de l'îlet No. 485.

FISHEL, LOUIS—Taxe de 1881, montant à 45c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Gayoso, Dupré, Erato et Thalie, désigné comme îlet No. [illegible].

FURLONG, JAMES—Taxe de 1881, montant à $5 40
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Philip, Constance et Première, désignée comme une portion du lot No. 12 de l'îlet No. 110, la dite portion du lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Laurel, sur une profondeur de 120 pieds.

FASTER, Mlle SUSAN—Taxe de 1881, montant à $66 00
Un certain lot de terre et une portion d'un autre certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pleasant, Constance, Magasins et Harmonie, désignés comme les lots No. 23 et un demi du lot No. 24 de l'îlet No. 129; les dits lots No. 23 et un demi de le lot No 24 mesurent 38 pieds de face à la rue Pleasant sur une profondeur de 120 pieds.

GERDING, C. H.—Taxe de 1881, montant à $1 35
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Franklin, Liberté et Joséphine, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 320; le dit lot No. 3 mesure 21 pieds de face à la rue Jackson, sur une profondeur de 110 pieds.

GLUCK, JNO.—Taxe de 1881, montant à $12 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Philippe, St. Denis et Première, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'îlet No. 271. Les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Dryades sur 60 pieds de profondeur. Le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Dryades et Philippe.

GLUCK, JNO.—Taxe de 1881, montant à $13 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, Quatrième, St. Thomas et Troisième, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 49, les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 64 pieds de face à la rue Rousseau sur 118 pieds de profondeur.

GRINAHERT, Mme CHRIS.—Taxe de 1881, montant à $5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Huitième, Annonciation et Neuvième, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 91, le dit lot No. 4 mesure 28 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 120 pieds.

GORDON, CLARA A.—Taxe de 1881, montant à $36 00
Un certain lot de terre, et une portion d'un autre certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Septième, Prytania, St. Charles et Huitième, désignés comme lot No. 23 et la moitié du lot No. 24 de l'îlet No. 200, le dit lot No. 23 et la moitié du lot No. 24 mesurent 55 pieds de face à la rue Septième sur 127 pieds de profondeur.

GILLESPIE, ASA—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Huitième, Dryades, St. Denis et Pleasant, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 279, le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Huitième sur une profondeur de 134 pieds.

GRUBER, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laurent, Philippe, Dryades et Jackson, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 268, le dit lot No. 6 mesure [illegible] pieds de face à la rue Laurent sur 121 pieds de profondeur.

GRUNEWALD, A.—Taxe de 1881, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. David, St. Patrick, Troisième et Seconde, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 302, le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Seconde sur une profondeur de 115 pieds.

GUVILLE, ALCIDE—Taxe de 1881, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Seconde, Liberté et St. David, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 316; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 115 pieds.

GALLINER, ANTON—Taxe de 1881, montant à $9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Sorapuru et Première, désigné comme les lot No. 209 de l'îlet No. 76, le dit lot No. 209 mesure 27 pieds de face à la rue Annonciation sur 120 pieds de profondeur.

GORMAN, THOMAS—Taxe de 1881, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Ste. Marie, Rousseau, Religieuses et St. André, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 67, le dit lot No. 1 mesure 29 pieds de face à la rue Ste. Marie sur une profondeur de 88 pieds.

GORMAN, Vve THOMAS—Taxe de 1881, montant à $9 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Ste Marie, Rousseau, Religieuses et St. André, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 67, le dit lot No. 3 mesure 34 pieds de face à la rue Ste Marie sur une profondeur de 88 pieds. Le dit lot No. 3 forme l'encoignure des rues Ste Marie et Rousseau.

GERARD, W. T.—Taxe de 1881, montant à $10 80
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Félicité, Camp, Magasins et Ste Marie, désignée comme une moitié du lot No. 15 de l'îlet No. 140, la dite moitié du lot No. 15 mesure 17 pieds de face à la rue Félicité sur 131 pieds de profondeur.

HERRING, SUC. LEVY—Taxe de 1881, montant à $7 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Constance, Laurel et Deuxième, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 111, le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 120 pieds.

HART, JUDAH—Taxe de 1881, montant à $30 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Camp, Philippe et Première, désignés comme lots Nos. 15 et 16 de l'îlet No. 147, les dits lots Nos. 15 et 16 mesurent 52 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 121 pieds.

HAGAN, Mlle CLARA M.—Taxe de 1881, montant à $30 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prytania, Washington, Coliseum et Quatrième, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'îlet No. 197, les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 77 pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de 128 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Prytania et Washington.

HUTER, J. P.—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Sixième, St. Thomas, Chippewa et Septième, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. 57; le dit lot No. 16 mesure 28 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 127 pieds.

HERWIG, PHIL. F.—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Septième, Annonciation, Laurel et Sixième, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 93; le dit lot No. 13 mesure 34 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 120 pieds.

HIGGINBOTHAM, SUC. H.—Taxe de 1881, montant à $31 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Baronne, Carondelet et Troisième, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'îlet No. 244; les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent 60 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 126 pieds.

HILLMAN, GEO.—Taxe de 1881, montant à 36c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tonti, Rocheblave, Deuxième et Première, désigné comme l'îlet No. 467; le dit îlet No. 467 mesure 203 pieds de face sur 200 pieds de profondeur.

HERWIG, P. F.—Taxe de 1881, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. André, Franklin, Liberté et Félicité, désigné comme lot No. 21 de l'îlet No. 322, le dit lot No. 21 mesure 30 pieds de face à la rue St. André sur une profondeur de 110 pieds.

HAWER, FRANK—Taxe de 1881, montant à $9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, Septième, Sixième et Water, désigné comme lot C de l'îlet No. 11, le dit lot C mesure 26 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 60 pieds; le dit lot C forme l'encoignure des rues Levée et Septième.

HERWIG, PHILIP F.—Taxe de 1881, montant à $15 00
Un certain lot et une portion d'un autre certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Thomas, Harmonie, Levée et Pleasant, désignés comme lot No. 16 et une moitié du lot No. 15 de l'îlet No. —; le dit lot No. 16 et la moitié du lot No. 15 mesurent 45 pieds de face à la rue St. Thomas sur une profondeur de 60 pieds, le dit lot No. 16 forme l'encoignure des rues St. Thomas et Harmonie.

HAMILTON, Vve CHAS.—Taxe de 1881, montant à $6 00
Une certaine étendue de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une étendue commençant à 80 arpents du fleuve et bornée de chaque côté par lignes contiguës de l'ancienne habitation Livaudais, prolongées jusqu'à [illegible] sur un point, contenant en tout par estimation 17 2/3 arpents.

HOGAN, JOHN—Taxe de 1881, montant à $12 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Franklin, Liberté et St André, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 321, les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 100 pieds, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Joséphine et Liberté.

HENRY, DANIEL—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Howard, Freret, Jackson et Joséphine, désigné comme lot No. 25 de l'îlet No. 347, le dit lot No. 25 mesure 30 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de 136 pieds.

HOFFMAN, LOUIS—Taxe de 1881, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Magnolia, Clara et Joséphine, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 376, le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 118 pieds.

ISAACSON, A. H.—Taxe de 1881, montant à ......[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Camp, Chestnut, Philip et Première, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'îlet No. 169, les dits lots No. 9 et 10 mesurent 60 pieds de face à la rue Camp, sur 150 pieds de profondeur.

ISAAC, LOUISA—Taxe de 1881, montant à ......[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Félicité, [illegible], Camp et Ste Marie, désigné comme lot No. [illegible] de l'îlet No. 174, le dit lot No. 12 mesure 27 pieds de face à la rue Félicité sur 120 pieds de profondeur.

JOSEPH, J. B.—Taxe de 1881, montant à $30 50
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Ste. Marie, Prytania, Coliseum et St. André, désignée comme une portion du lot No. 42 de l'îlet No. 205, la dite portion du lot No. 42 mesure 27 pieds de face à la rue Ste. Marie sur 115 pieds de profondeur et forme l'encoignure des rues Ste. Marie et Prytania.

JAMES, WM.—Taxe de 1881, montant à $2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Joséphine, Willow et Clara, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 388, le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur 100 pieds de profondeur.

JACQUILLARD, ELIZABETH.—Taxe de 1881, montant à $12 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, St. Thomas, Ste. Marie et St. André, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 40, le dit lot No. 5 mesure 67 pieds de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 105 pieds.

JACQUES, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Thomas, Chippewa, Neuvième et Huitième, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 55, le dit lot No. 8 mesure 57 pieds de face à la rue St. Thomas sur une profondeur de 120 pieds.

JOHNSON, C.—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Willow, Claiborne, Jackson et Philip, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 309, le dit lot No. 3 mesure 29 pieds de face à la rue Willow sur 120 pieds de profondeur.

JACQUES, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $9 60
Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Thomas, Chippewa, Neuvième et Huitième, désignée comme une portion des lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 55, la dite portion des lots Nos. 1 et 2 mesurent 50 pieds de face à la rue St. Thomas sur 91 pieds de profondeur. La dite portion du lot No. 1 forme l'encoignure des rues St. Thomas et Neuvième.

JACQUES, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $7 20
Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Thomas, Chippewa, Neuvième et Huitième, désignée comme portion en arrière des lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 55. La dite portion en arrière des lots Nos. 1 et 2 mesure 30 pieds de face à la rue Neuvième sur 60 pieds de profondeur.

HOWELL, RUFUS R.—Taxe de 1881, montant à $36 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Coliseum, Deuxième, Prytania et Première, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3 et 4 de l'îlet No. 200; les dits lots Nos. 1, 2, 3 et 4 mesurent, chaque, 25 pieds de face à la rue Coliseum sur une profondeur de 125 pieds.

HAMILTON, E. J.—Taxe de 1881, montant à $78 00
Trois certains lots de terre et une portion d'un autre certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Coliseum, Philippe, Prytania et Première, désignés comme lots Nos. 4, 5 et 6 et une portion du lot No. 7 de l'îlet No. 201, les dits lots Nos. 4, 5 et 6 et la portion du lot No. 7 mesurent 106 pieds de face à la rue Première sur 183 pieds de profondeur.

HOULIHAN, EDWARD—Taxe de 1881, montant à 90c
Une portion d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Félicité, Religieuses, Tchoupitoulas et [illegible], désignée comme une portion de l'îlet No. 36.

HEWER, FRANK—Taxe de 1881, montant à $36 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Levée, St. Thomas et Washington, désigné comme lot X de l'îlet No. 51, le dit lot X mesure 88 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 160 pieds; le dit lot X forme l'encoignure des rues Sixième et Levée.

HUGHES, Mme JOHN—Taxe de 1881, montant à $4 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Troisième, Baronne et Quatrième, désigné comme lot X de l'îlet No. 280; le dit lot X mesure 50 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 100 pieds.

LEROY, GEORGE—Taxe de 1881, montant à 60c
Une portion d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Thalie et Erato, désignée comme une portion de l'îlet No. 478, la dite portion du dit îlet No. 478 mesure 60 pieds de face sur une profondeur 140 pieds.

LA. NAT. BANK—Taxe de 1881, montant à ......[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Baronne, Dryades et Seconde, désignés comme lots Nos. 21 et 23 de l'îlet No. 261, les dits lots Nos. 21 et 23 mesurent 75 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 126 pieds.

LINKE, HY.—Taxe de 1881, montant à $9 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Patrick, St. Denis, Washington et Sixième, désigné comme lot No. 20 de l'îlet No. 285, le dit lot No. 20 mesure 30 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 140 pieds.

KEOUGH, Mme MARY—Taxe de 1881, montant à $15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Félicité, St. Thomas, Chippewa et Ste Marie, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 60, le dit lot No. 1 mesure 32 pieds de face à la rue Félicité sur 142 pieds de profondeur. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Félicité et St. Thomas.

KEEN, W. A.—Taxe de 1881, montant à $12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Toledano, Constance, Laurel et Pleasant, désigné comme lot F de l'îlet No. 121, le dit lot F mesure 36 pieds de face à la rue Toledano sur 57 pieds de profondeur.

KELLY, Mme M. A.—Taxe de 1881, montant à $25 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Brainard, Baronne et St. André, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 266, les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 63 pieds de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 130 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Joséphine et Brainard.

KELLY, Mme M. A.—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Brainard, Baronne et St. André, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 266, le dit lot No. 3 mesure 31 pieds de face à la rue Joséphine sur 130 pieds de profondeur.

KERNION, CHAS. H.—Taxe de 1881, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. David, Liberté, Troisième et Quatrième, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 314, le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue St. David sur 90 pieds de profondeur.

[illegible]NTER, JNO.—Taxe de 1881, montant à $2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Locust, Magnolia et Jackson, désignés comme lot No. 19 et lot X de l'îlet No. 371; le dit lot No. 19 et le lot X mesurent, chacun, 29 pieds de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 115 pieds.

KILEY, WILLIAM—Taxe de 1881, montant à $9 00
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, Levée, Jackson et Joséphine, désignée comme une portion du lot No. 62 de l'îlet No. 20, la dite portion du lot No. 62 mesure 31 pieds de face à la rue Rousseau sur 100 pieds de profondeur.

KEILEY, WM.—Taxe de 1881, montant à $16 20
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, Levée, Jackson et Joséphine, désignée comme l'arrière portion du lot No. 61 de l'îlet No. 20, la dite arrière portion du lot No. 61 mesure 64 pieds de face à la rue Joséphine sur 130 pieds de profondeur.

LOGAN, JAMES—Taxe de 1881, montant à $3 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Howard, Freret et Sixième, désignés comme lots Nos 18, 19, 20 et 21 de l'îlet No. 340; les dits lots Nos. 18 et 19 mesurent 52 pieds de face à la rue Washington sur 125 pieds de profondeur, les lots Nos. 20 et 21 mesurent 50 pieds de face à la rue Washington sur 125 pieds de profondeur.

LIMPKE, HY.—Taxe de 1881, montant à $3 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Prieur, Roman, et Upperline, désignés comme lots Nos. 7, 8, 9 et 10 de l'îlet No. 423; les dits lots Nos. 7, 8 et 9 mesurent chacun, 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 128 pieds. Le dit lot No. 10 mesure 32 pieds de face à la rue Prieur sur [illegible] pieds de profondeur. Le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues Washington et Prieur.

LABORDE, JNO.—Taxe de 1881, montant à $6 60
Une portion de trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, St. Thomas, Sorapuru et Chippewa, désignée comme une portion des lots Nos. 1, 2 et 3 de l'îlet No. 63; la dite portion des lots Nos. 1, 2 et 3 mesure 30 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 76 pieds. La dite portion du lot No. 1 forme l'encoignure des rues Première et St. Thomas.

LABORDE, JNO.—Taxe de 1881, montant à $30 00
Deux certains lots de terre, et une portion d'un autre certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Jackson, Chippewa et St. Thomas, désignés comme lots Nos. 24 et 19 et une portion du lot No. 25 de l'îlet No. 40; les dits lots Nos. 24 et 19 et la portion du lot No. 25 mesurent 321 pieds de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 90 pieds.

LYNCH, MATTHEW—Taxe de 1881, montant à $7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Constance, Laurel, Quatrième et Troisième, désignés comme lots Nos. 17 et 18 de l'îlet No. 113, les dits lots Nos. 17 et 18 mesurent 53 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 134 pieds.

MURPHY, Mme THOMAS—Taxe de 1881, montant à $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, St. Thomas, Sorapuru et Première, désigné comme lot No. 89 de l'îlet No. 45; le dit lot No. 89 mesure 30 pieds de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 100 pieds.

MILLAUDON, LAURENT—Taxe de 1881, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Ste. Marie, Félicité, Chippewa et St. Thomas, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 60, le dit lot No. 4 mesure 50 pieds de face à la rue Ste. Marie sur une profondeur de 114 pieds.

MANIEGRA, Mme R. J.—Taxe de 1881, montant à $4 80
Un certain lot de terre et une portion d'un autre certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Annonciation, Laurel et Sixième, désignés comme lot No. 3 et une portion du lot No. 4 de l'îlet No. 94, le dit lot No. 3 et la portion du lot No. 4 mesurent 36 pieds de face à la rue Washington sur 100 pieds de profondeur, le dit lot No. 3 forme l'encoignure des rues Washington et Annonciation.

MAHER, Vve EDW.—Taxe de 1881, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Liberté, Howard et Deuxième, désigné comme lot No. 18 de l'îlet No. 329; le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 100 pieds et forme l'encoignure des rues Première et Liberté.